

Informations déclarant

Nom Prénom LEROYER Blandine
Adresse email blandine.leroy@projevia.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale BRIO
Siren 332758119
Code NAF 18.14Z - Reliure et activités connexes
Adresse ZI DES TOUCHES 81 BOULEVARD HENRI
BECQUEREL 53000 LAVAL

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs 76

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 4.2
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 35

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	15.9
Résultat final en nombre équivalent de salariés	2.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	25
Nombre de points obtenus à l'indicateur	25

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	0

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	60
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	71
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	06/03/2025
Site Internet de publication	https://www.agir-graphic.fr

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

**Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations
individuelles**

À définir

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

À définir